TRITON PALMÉ

23/07/2016 - NATURE ISÈRE - Amphibiens

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Deux caractéristiques propres aux mâles rendent cette espèce facilement identifiable en phase aquatique : le bout de leur queue se termine en un filament de quelques millimètres de long (jusqu'à une dizaine) et surtout les pattes postérieures portent une palmure noire entre les doigts plus ou moins marquée. La femelle est de coloration brun pâle et souvent unie. Le ventre du triton palmé est le plus souvent orange pâle et faiblement tacheté.

RÉPARTITION DE L’ESPÈCE EN ISÈRE

Espèce de plaine, le triton palmé est bien présent sur l'ensemble du département à des altitudes préférentiellement comprises entre 200 et 500 mètres. Les populations ne sont néanmoins pas parvenues à pénétrer les Alpes internes par l'intermédiaire des grandes vallées. Elles sont donc absentes des grands massifs montagneux du département. Les données sont également plus rares au niveau de la plaine de Bièvres et du Grésivaudan.

ÉCOLOGIE LOCALE

Présentant une large amplitude écologique, le triton palmé se rencontre dans des plans d'eau très divers : ornières, étangs et mares forestiers, fossés, tranchées de tourbières, plans d'eau marécageux, bassins de carrières et même petits lacs. Il s'accommode des cours d'eau ombragés et plutôt frais.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le triton palmé, espèce nocturne, peut être observé du mois de février jusqu'au mois de novembre. La période de reproduction de l'espèce débute dès février en plaine pour se poursuivre jusqu'en mai voire juin en fonction de l'altitude et du climat de l'année. Il est, durant cette période, possible d'observer les individus même en journée. L'hibernation a lieu sur terre ou plus rarement dans l'eau.

ACTIONS FAVORABLES À L’ESPÈCE

Une bonne connexion entre les sites de reproduction est particulièrement importante pour résoudre le problème d'isolement des populations. Des observations montrent que l'expansion du triton palmé peut être favorisée par la présence de buissons (haies), de corridors en friche et de nouveaux plans d'eau. Il est donc tout à fait possible de favoriser le triton palmé : les plans d'eau partiellement ombragés et peu profonds (maximum d'un mètre), exempts de poissons, situés à proximité de forêts ou dans des clairières et proches d'une population existante (environ 500 m) ont de bonnes chances d'être colonisés.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n’hésitez pas à en proposer vous-même des compléments !
Une partie des éléments de cette fiche provient de l'atlas des amphibiens et reptiles de Rhône-Alpes réalisé par le Groupe herpétologique Rhône-Alpes et la LPO Rhône-Alpes.

Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche espèce du triton palmé sur l'INPN.** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/444432/tab/fiche)* [1]